

**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE  
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON**

**Mardi, 20 janvier 2009  
Salle du Conseil, Hôtel de ville**

---

Présents: Jacques P. Martin, Maire Me Marc Michaud, D.G.A.  
Doreen Banville, Secrétaire adj. Daniel Gagné, D.G.A.

Conseillers :

Quartier 1	Aldéo Nadeau	André Lang
Quartier 2	Denis M. Pelletier	Ben Beaulieu
Quartier 3	Gérald Morneault	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Michel Dubé

---

M. le Maire demande une minute de silence pour le décès de l'ancien conseiller Robert Cyr et procède à la reconnaissance suivante : Opération Nez Rouge.

La réunion débute à 20h00 sous la présidence du Maire Martin.

**Il est proposé par Gérald Morneault et appuyée de Denis M. Pelletier que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adoptée.**

**Divulcation d'intérêt :** Aucune

**2009 -001 M. André Lang propose que le procès-verbal suivant soit reçu pour adoption tel que présenté :**  
➤ **16 décembre, 2008 - Réunion ordinaire publique**  
**Appuyée par Ben Beaulieu. Adoptée.**

**ARRÊTÉS MUNICIPAUX :**

**ZONAGE, MODIFICATION NO. 33.3 – PROPRIÉTÉ RUE VICTORIA**

La proposition suivante est apportée :

**2009 -002 M. Aldéo Nadeau propose que le Conseil municipal considère l'adoption d'un arrêté municipal modifiant l'Arrêté de zonage d'Edmundston No. 33 pour la propriété suivante :**

**Changer l'usage sur une partie de la propriété appartenant à Edmundston située sur la rue Victoria, Edmundston, N.-B., #nid 35293760 de Réseau routier et ferroviaire à Zone Commerciale grande surface.**

**IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires au projet d'arrêté proposé, le 17 février, 2009 à 20h00, en la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville d'Edmundston; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la *Loi sur l'Urbanisme* dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.**

**Appuyée par André Lang.**

**Adoptée.**

#### **ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA COLLECTE ET L'ÉLIMINATION DES ORDURES**

Le Secrétaire, Me Marc Michaud, procède à la 3<sup>e</sup> lecture par titre de l'Arrêté No. 4R2009 et la proposition suivante est apportée :

**2009 -003 M. Michel Dubé propose que l'Arrêté municipal d'Edmundston No. 4R2009, intitulé : "*Arrêté réglementant la Collecte et l'élimination des ordures*", soit adopté.**

**Appuyée par Martin Albert.**

**Adoptée.**

#### **ARRÊTÉ PORTANT SUR L'APPROBATION DU BUDGET D'OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPMENT DU CENTRE DES AFFAIRES D'EDMUNDSTON INC. POUR L'ANNÉE 2009**

Le Secrétaire, Me Marc Michaud, procède à la 3<sup>e</sup> lecture par titre de l'Arrêté No. 11-2009 et la proposition suivante est apportée :

**2009 -004 M. Martin Albert propose que l'Arrêté municipal d'Edmundston No. 11-2009, intitulé : "*Arrêté portant sur l'approbation du budget d'opération de la Société de développement du Centre des Affaires d'Edmundston Inc.*", soit adopté.**

**Appuyée par Denis M. Pelletier.**

**Adoptée.**

**DOSSIERS MUNICIPAUX :**

**ADMINISTRATIF:**

**SERVITUDE, 134, RUE SAINT JOSEPH, SAINT-JACQUES**

2009 - 005 M. André Lang propose que le Secrétaire municipal soit autorisé, en vertu de l'article 56 de la *Loi sur l'urbanisme*, à certifier le plan de lotissement No. 06-04 concernant une servitude de services municipaux sur la propriété de Roger et Aline Levesque située au 134 rue Saint-Joseph à Saint Jacques, # nid 35262237.  
Appuyée par Aldéo Nadeau. Adoptée.

**FINANCE**

**MARGES DE CRÉDIT – BUDGETS D'OPÉRATION**

2009 - 006 M. Gérald Morneau propose que la résolution 2005-046 en date du 28 février 2005 soit rescindée et que le service des Finances d'Edmundston soit autorisé d'obtenir les marges de crédits maximum suivantes de RBC Groupe Financier, et ce, pour le financement temporaire de ses opérations courantes :

➤ Fonds d'utilité d'énergie	3,500,000\$
➤ Fonds d'utilité d'eau & d'égouts	2,000,000\$
➤ Fonds d'administration générale	900,000\$

Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

**INCENDIE, DISTRICT 1 (EDMUNDSTON) :**

**ENTENTE DE PROTECTION INCENDIE, VILLAGE DE SAINT HILAIRE**

2009 - 007 M. Denis M. Pelletier propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et la municipalité de Saint-Hilaire, concernant l'entente pour la protection contre les incendies effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.  
Appuyée par Ben Beaulieu. Adoptée.

**INCENDIE, DISTRICT 2 (SAINT-JACQUES)**

**NOUVEAUX POMPIERS AUXILIAIRES**

2009 - 008 M. Aldéo Nadeau propose que les personnes suivantes soient nommées pompiers auxiliaires du Service d'Incendie de Saint-Jacques (District 2) : M. Roderic Robichaud, 1<sup>ère</sup> Avenue et Eric Albert du chemin Trois miles.  
Appuyée par André Lang. Adoptée.

## **BUDGETS D'OPÉRATIONS 2009**

Le Trésorier, M. Jeannot Raymond procède à la présentation des budgets d'opération pour l'année 2009 et les propositions suivantes sont apportées :

### **FONDS D'EXPLOITATION GÉNÉRAL**

**2009 – 009 M. Gérald Morneau propose que le Conseil d'Edmundston accepte que la somme de \$24,003,831 soit le budget total de la municipalité pour l'année 2009, que la somme de \$17,746,738 soit le mandat de la municipalité, et que les taux d'imposition soient les suivants :**

**1.6150\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 1/Edmundston  
1.2587\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 2/Saint-Jacques  
1.5207\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 3/Saint-Basile  
1.5190\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 4/Verret  
1.2208\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 5/DSL de Mad.**

**Le Conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par la Ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la Loi sur l'évaluation et se trouvent dans le territoire de la municipalité d'Edmundston.**

**Appuyée par Michel Dubé.**

**Adoptée.**

### **FONDS D'UTILITÉ PUBLIQUE EAU ET ÉGOUTS**

**2009 – 010 M. Denis M. Pelletier propose que le Conseil d'Edmundston décide qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de la *Loi sur les municipalités*, le budget total de fonctionnement du service d'eau et d'égouts pour l'année 2009 comprenne des revenus de \$5,609,829 et des dépenses de \$5,609,829 et que \$598.00 soit le tarif annuel sur l'ensemble du territoire.**

**Appuyée par André Lang.**

**Adoptée.**

### **FONDS D'UTILITÉ PUBLIQUE ÉNERGIE**

**2009 – 011 M. Jean Guy Marquis propose que le Conseil d'Edmundston décide qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de la *Loi sur les municipalités*, le budget total de fonctionnement du service d'énergie pour l'année 2009 comprenne des revenus de \$21,385,219 et des dépenses de \$21,385,219.**

**Appuyée par Martin Albert.**

**Adoptée.**

### **INFORMATION GÉNÉRALE**

- Prochaine réunion ordinaire publique, le mardi, 17 février 2009 à 20 h
- Janvier, le mois Échec au Crime
- Entente de 5 ans, convention collective, Syndicat canadien de la Fonction publique, local 60/Incendie – un communiqué de presse est émis.

### **QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

Des questions ou commentaires sont apportées concernant les dossiers suivants :

- Le Conseiller Martin Albert mentionne avoir été approché concernant le sentier du prospecteur et les personnes concernées sont invitées à expliquer leurs demandes.
- Préoccupations concernant la collecte des ordures de nuit.
- Inquiétudes concernant la sécurité, l'accès et l'emplacement du stationnement pour le sentier du prospecteur avec demande de créer un comité de citoyen et continuer nos démarches pour reverdir la montagne de roches.
- Désaccord à la modification d'interdire le tri des ordures déposées en vue de la collecte par des individus autres que permis par la municipalité.

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Denis M. Pelletier à 21h19.

---

Jacques P. Martin, Maire

---

Doreen Banville, Secrétaire adjointe